

Contribution à l'enquête publique du projet Métrocâble

Bonjour,

Je partage les arguments de nombreuses contributions sur les manquements et les erreurs du dossier d'enquête.

J'aimerais pour ma part revenir sur le cheminement de mon opposition à travers mon implication dans le collectif Stop Métrocâble.

L'objectif de ce texte est de partager le témoignage d'une opposition citoyenne qui est à mon sens essentielle au processus démocratique.

Lutte contre le projet

En août 2022, je découvre ce projet par quelques articles de presse. Sans avis tranché à ce stade, je ne peux que constater que le paysage médiatique ne rend absolument pas compte de la complexité d'un dossier de ce type. Les arguments pour justifier le projet sont faibles et reposent essentiellement sur des éléments de communication.

C'est une présentation du collectif Stop Métrocâble qui me permet de mieux comprendre certains enjeux et le contexte dans lequel s'inscrit le projet. L'argumentation du collectif transparente et précise me convainc. Je découvre également que les oppositions sont nombreuses et variées (FNE, ADTC, élu.e.s ...).

Je comprends alors l'écart immense entre le travail de fond proposé par des citoyen.ne.s et le récit de communicants creux mais efficace des porteurs du projet. Il devient évident pour moi de participer activement à la mobilisation du collectif et d'aider à partager largement leurs arguments pour informer les habitant.e.s de l'inutilité du Métrocâble.

Ma participation prend la forme de rédaction de textes pour les réseaux sociaux, d'organisation de réunion publique, d'actions, de plaidoyer auprès d'élu.e.s ...

Il n'a pas toujours été facile de diffuser nos arguments. Les fonctions de nombreux soutiens du projet leur donnant un accès aisé aux médias, ils leur étaient facile de propager des éléments de communication que nous devions ensuite décortiquer, déconstruire, confronter à des sources ...

Malgré tout, notre mobilisation au côté d'autres organisations, à permis d'informer les citoyen.ne.s et de leur permettre de se faire un avis plus éclairé.

Sans ce travail, quelle serait l'opinion publique sur le projet aujourd'hui ?

Seuls les habitant.e.s concernés par le tracé ou celles et ceux particulièrement intéressés par le sujet des mobilités auraient pris le temps de se renseigner précisément. Les autres, massivement exposés aux éléments de communication du SMMAG qui décrit son projet comme structurant, essentiel ou encore écologique n'auraient pas eu l'occasion de se poser beaucoup de questions ...

Pendant l'enquête publique

Pendant la durée de l'enquête publique, notre travail de diffusion de nos arguments s'est transformé en un travail de lecture attentive des pièces du dossier.

Notre avis en est resté inchangé : le Métrocâble tel qu'il est présenté dans ce dossier est un non sens.

Cette période témoigne également d'une absence totale de neutralité de la part des porteurs du projet.

Le président du SMMAG a réalisé une véritable tournée des institutions de la presque île parfois accompagné des directeur.ice.s et président.e.s.

Ces réunions étaient organisées sans aucun avis contraire et laissaient toutes la place aux arguments infondés. Ni le maître d'ouvrage ni un élu de la république n'ont trouvé bon d'organiser un débat contradictoire. Seules les questions d'un public informé par d'autres moyens ont permis des échanges constructifs.

Le manque de transparence sur les données a également rendu notre travail plus complexe encore (cf. contribution du collectif Stop Métrocâble)

Vous trouverez [sous cette contribution](#) mes échanges avec le SMMAG concernant le bilan gaz à effet de serre. Pour le résumer rapidement, des données qui devraient se trouver dans le dossier car essentielles pour justifier la solution du câble n'y sont pas. Après un échange de plus de 10 jours, les éléments communiqués sont imprécis et incomplets.

Le temps de lecture du dossier ajouté au délais des réponses du SMMAG ne rendent absolument pas possible la diffusion de ces nouveaux éléments importants auprès du public.

Par l'absence de neutralité et par la rétention d'information, les porteurs du projet ont considérablement nui à la raison d'être d'une enquête publique, celle de la participation du public.

Conclusion

Le travail d'argumentation sourcée de collectifs et d'associations a permis une réelle ouverture du débat autour du projet.

Nous avons mis en lumière des contradictions et obligé le porteur du projet à se justifier sur des points essentiels du dossier.

Malgré l'importance de ce travail, nos efforts ont été freinés par des élus et une autorité censée garantir la réalisation d'un projet pertinent pour les habitant.e.s.

J'espère que ma contribution pourra vous montrer le lourd travail qu'implique de se mobiliser sur ce type de sujet.

Chronophage, complexe, ce travail ne peut pas être sérieusement demandé à tout un chacun surtout lorsque les acteurs du projet ne jouent pas le jeu comme cela a été le cas ici.

Il est normal que de saisir l'ensemble des enjeux sur de tels projets ne soit pas aisé, en revanche, qu'il soit rendu aussi complexe par les porteurs du projet relève du mépris du processus de participation et cela participe au désintérêt d'une partie de la population de la chose politique.

Annexe : Mails échangés avec le SMMAG sur les données de construction du Métrocâble

LEGENDE

- Contexte du mail
- Élément important
- Commentaires ajoutés

Sollicitation du SMMAG à l'adresse "cable@smmag.fr" : mer. 22 nov. à 21:12

Chère Madame, Cher Monsieur,

Je vous sollicite suite à la lecture du dossier d'enquête publique concernant le projet de téléphérique urbain porté par le SMMAG.

Ma demande concerne les matériaux utilisés pour la construction du téléphérique.

Sans rentrer dans un détail qui pourrait relever de documents non partageables publiquement, il me semble important de pouvoir accéder à un tableau synthétique des principaux matériaux utilisés (béton, acier, bois ...), leur quantité et éventuellement leur provenance concernant le téléphérique (gare, moteur, câble ...) et le PEM de la Poya.

Pourriez-vous me faire parvenir ces informations ?

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Cordialement,

Jean Adam

Première réponse du SMMAG : ven. 24 nov. à 14:24

Bonjour M. Adam,

Votre question porte en effet sur des éléments qui ne sont pas détaillés dans le dossier d'enquête. Ce type d'information n'est pas spécifiquement protégée par le secret industriel ou la discrétion requise sur certains éléments des marchés publics passés entre le SMMAG et ses prestataires. Par contre, les données en question relèvent de phases du projet qui ne sont pas encore franchies.

Le groupement d'entreprises missionné par le SMMAG pour faire la conception, la réalisation et la maintenance de la nouvelle ligne n'a pas lancé toutes ses consultations internes lui permettant de définir précisément la quantité et la provenance des matériaux qu'il mettra en œuvre. Pour autant, nous sommes en ce moment même en train de d'initier ce travail avec lui pour que ces actions soient lancées selon l'issue de l'enquête publique en cours.

Selon votre objectif, nous pouvons essayer de vous donner des ordres de grandeur puisque nous avons réalisé des estimations pour l'étude d'impact (effet environnementaux, émissions gaz à effet de serre...). Je vous invite donc, si vous en êtes d'accord, à nous préciser votre demande pour tenter de vous répondre le plus précisément possible.

Commentaire : il n'y a pas de bilan gaz à effet de serre des matériaux pour la construction dans le dossier d'enquête. Cette estimation serait faite mais non communiquée ?

Globalement, les grands volumes de matériaux vont concerner, par ordre d'importance :

- Des structures métalliques pour les stations et les pylônes et les câbles
- Des bétons préfabriqués ou coulés en place pour les fondations et les structures de stations
- Des équipements électroniques et électriques pour le système (dont le moteur)
- Des structures bois pour les stations et les divers habillages
- Des matériaux composites pour les stations et les cabines
- Des couvertures végétales et plantations diverses pour les stations et les pylônes

La majorité (en volumes) des matériaux mis en œuvre sera de fabrication française et régionale (structure métalliques, bétons, partie des équipements électroniques... mais certains issus de matières premières importées).

Le SMMAG est très vigilant sur ces aspects dans le cadre des objectifs fixés en matière d'achat public. Les capacités légales sur ce point restent cependant limitées. S'il est aujourd'hui possible d'imposer des critères de performance sur ce sujet dans la commande publique, ce n'était pas encore le cas à tout propos à la date à laquelle le contrat a été signé avec le prestataire. Le droit européen reste encore rigide en la matière.

Pour autant, le fait que le groupement retenu soit constitué d'entreprises localement implantées nous permet un niveau de performance appréciable sur le sujet.

Concernant le PEM Poya, le projet, suite à concertation préalable, est encore en phase d'avant-projet. Les volumes de matériaux et matériels à mettre en place ne sont pas encore estimés. Le projet ayant un objectif important de désimperméabilisation, si votre question sous-entend une évaluation de type "bilan carbone", le facteur dimensionnant sera probablement les extractions et traitement de matériaux routiers (déchets d'enrobé notamment).

Nous restons à votre disposition pour poursuivre l'échange si nécessaire, et vous souhaitons une agréable fin de semaine.

Cordialement

L'équipe projet Transport par câble
Service Projets, Observations et Prospective
SMMAG - Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise

Ma demande de précision : dim. 26 nov. à 11:36

Bonjour,

Je vous remercie pour votre réponse très complète.

Pour préciser ma demande, il s'agit effectivement d'une estimation des grands volumes qui m'intéresserait et cela sur les 6 catégories que vous avez détaillées.

Je prends également note de votre réponse concernant la fabrication locale d'une grande partie de ces matériaux.

Si vous avez réalisé un bilan gaz à effet serre prenant en compte cette phase de construction je serai également intéressé par en prendre connaissance car il ne me semble pas l'avoir trouvé dans le dossier.

Bien cordialement,
Jean Adam

Relance : ven. 1 déc. à 12:42

Bonjour,

Je me permets de vous relancer concernant ma précédente demande.

J'espère pouvoir accéder à ces données le plus rapidement possible.
L'étude de ce dossier est assez complexe et chronophage pour les citoyen.nes. Le délai avec lequel vous pouvez mettre à disposition des données complémentaires est déterminant pour permettre à chacun.e de prendre le temps de construire son avis sur le projet.

Bien cordialement,
Jean Adam

Réponse du SMMAG sans information : lun. 4 déc. à 10:51

Bonjour,

Nous traitons bien votre demande. Comme évoqué, cette demande étant complémentaire au dossier et à propos de données non encore consolidées au niveau de précision souhaité, il est nécessaire de synthétiser une multitude d'informations en provenance de plusieurs corps de métier. Nous vous répondrons dans les plus brefs délais.

Commentaire : dans un précédent mail, le SMMAG fait pourtant référence à un travail déjà effectué. Ces informations auraient déjà dues être synthétisées si tel était le cas.

Nous vous souhaitons une agréable semaine.
Cordialement,
L'équipe projet Transport par câble
Service Projets, Observations et Prospective
SMMAG - Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise

Réponse du SMMAG avec les données : lun. 11 déc. à 09:25 (2 semaines après ma la précision de ma demande, 3 semaine après le 1er mail)

Bonjour M. Adam,

Comme précisé en réponse à une sollicitation de la MRAE sur le sujet (à retrouver au XI.2.16 de la pièce C), la réalisation d'un classique bilan des émissions GES pour infrastructure n'est pas facilement transposable. Le SMMAG suit donc attentivement les travaux actuels de différents organismes référents sur le sujet afin d'améliorer son analyse. Le travail est en cours.

Au global, pour la solution retenue, c'est-à-dire la ligne de télécabine monocâble, les grands ordres de grandeur dimensionnant pour ce type d'analyse sont les suivants (classification un peu plus précise que précédemment vu votre clarification de la demande):

- Bétons environ 6 000 m³
- Granulas et sables environ 150 m³
- Graves environ 4000 tonnes
- Enrobés 2000 tonnes
- Métaux environ 1000 tonnes
- Charpente 28 000 m³
- Câble porteur-tracteur environ 70 tonnes
- Armatures environ 1 000 tonnes
- Câblages environ 40 000 mètres
- Bois environ 41 tonnes
- Bardages bois environ 6000 m²
- Plastiques environ 13 tonnes
- Matériaux pour végétalisation de friches environ 3 000 m²

Nous vous souhaitons une agréable journée.

Cordialement,

Commentaire : alors que la question portait sur les matériaux et leurs volumes (et éventuellement la masse), le SMMAG répond largement à côté en mentionnant des types de structure (charpente, armature, câblage) et utilise des unités qui rendent le calcul incertain (m², m)

L'équipe projet Transport par câble
Service Projets, Observations et Prospective
SMMAG - Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise

Ma réponse : lun. 11 déc. à 09:56

Bonjour,

Je vous remercie pour ces informations.

Deux éléments ne répondent pas tout à fait à ma demande car il ne s'agit pas du volume (m3) ou du poids (kg) du matériaux.

- Bardages bois environ 6000 m2
- Câblages environ 40 000 mètres

Pouvez-vous me donner soit le volume soit le tonnage de ces deux éléments ?

Bien cordialement,
Jean Adam

Un mail pour compléter ma réponse précédente : lun. 11 déc. à 20:45

Bonsoir,

Pour compléter mon précédent mail.
Pouvez-vous me préciser en quel(s) matériaux sont les charpentes ?

Bien cordialement,
Jean Adam

Réponse du SMMAG : mer. 13 déc. à 08:46

Bonjour,

Nous ne sommes pas en mesure de vous donner ce détail. Comme évoqué en première réponse, les détails que vous abordez ne seront pas connus avant que les dernières consultations ne soient effectuées auprès de fournisseurs spécialisés. A ce stade nous ne disposons pas d'un tel niveau de précision. Le travail est toutefois en cours dans le contexte décrit ci-avant. Si vous souhaitez mener par vous-même un travail d'évaluation, je vous invite à retenir des valeurs moyennes sur ces postes.

Commentaire : j'ai du mal à croire qu'à quelques mois du début des travaux, les quantités de matériaux nécessaires à la construction du Métrocâble sont inconnus. Comment estimer le prix de la structure ou planifier le chantier ?

Nous vous souhaitons une agréable journée.
Cordialement,
L'équipe projet Transport par câble
Service Projets, Observations et Prospective
SMMAG - Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise

Autre réponse du SMMAG identique à la précédente : mer. 13 déc. à 08:49

Bonjour,

De la même façon que pour votre demande précédente, le détail n'est à ce stade pas connu. Pour autant, sur ce poste, par simplification, je vous invite à considérer un cas de figure

défavorable en retenant le métal (acier). Je peux par contre vous préciser que le béton est exclu.

Commentaire : si les 28000 m3 de charpente sont en acier, le bilan gaz à effet de serre serait probablement de l'ordre de 100 000 teqCO2 ...

Le chiffre serait faux ? Sans être expert du sujet on peut questionner le volume des charpentes par rapport au reste ... Mon interpellation ne leur a pas fait corriger ce chiffre.

Nous vous souhaitons une agréable journée.

Cordialement,

L'équipe projet Transport par câble

Service Projets, Observations et Prospective

SMMAG - Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise

Commentaire de conclusion :

Sur un mois d'échanges, le SMMAG transmet des chiffres qui répondent partiellement à la question posée, mal construits et sans doute faux pour l'un d'eux.

Ces données auraient dû être accessibles dans le dossier mais ne seront communiquées qu'au cas par cas avec un niveau de détail totalement insuffisant.

Cette expérience va dans le sens de la conclusion de ma contribution sur la difficulté que représente le travail de lecture et de compréhension du dossier en raison du manque de transparence de certains acteurs du projet.

[Retour au texte](#)